

Informations de base	
2022/2634(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Détails du contenu et de la présentation des informations relatives au principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» et précision du contenu, des méthodes et de la présentation pour les informations relatives aux indicateurs de durabilité et aux incidences négatives en matière de durabilité ainsi que du contenu et de la présentation des informations relatives à la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales et d'objectifs d'investissement durable dans les documents précontractuels, sur les sites internet et dans les rapports périodiques Complétant 2018/0179(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 3.70.20 Développement durable	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2634(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2018/0179(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/08787